

CORRIGEONS-NOUS !

Carreau

Nous donnons le nom de *carreau* à la partie de porte ou de fenêtre qu'on peut ouvrir sans ouvrir la porte ou la fenêtre entière, pour donner de l'air, etc.; à la partie dormante ou mobile de la boiserie d'une porte ou d'une fenêtre qui se trouve au-dessus des battants dont elle diminue la hauteur, et qui est souvent vitrée; aux châssis qui ferment les petites ouvertures d'une cave; de façon générale, à tout châssis ou panneau qui ferme une petite ouverture servant généralement à ventiler. Ex. : La chambre est pleine de fumée; ouvre donc le *carreau*; — As-tu fermé le *carreau* au-dessus de la porte? — Les rats vont entrer, si tu laisses les *carreaux* de la cave ouverts; — Ferme le *carreau* du garde-manger. Dans le premier exemple, il faut dire *vasistas*, au lieu de *carreau*; dans le deuxième, *imposte*; dans le troisième, *soupirail* (non pas *soupirau*, comme nous disons quelquefois); et dans le dernier, *fermeture mobile* (de bouche d'aération, de jour), ou bien *coulisse*, s'il s'agit d'une planche ou d'un volet qui glisse dans une rainure.

Porte de cave

En plusieurs endroits de notre province, on ne donne le nom de trappe qu'à la porte posée horizontalement sur une ouverture qui a été pratiquée dans le plancher d'un grenier, et l'on appelle *porte de cave* la porte posée horizontalement sur une ouverture à rez-de-chaussée. Il faut dire *trappe* dans ce cas-ci comme dans l'autre. Une *porte de cave* est une porte qui est posée verticalement dans une ouverture pratiquée dans un des murs de la cave ou dans une ouverture placée au haut d'un escalier conduisant à la cave.

Ravalements

Un ravalement est, en français, un enfoncement pratiqué dans un corps de maçonnerie ou de menuiserie. Mais ce mot

ne peut s'employer, ni au singulier ni au pluriel, pour désigner soit la face supérieure d'un mur sur le bord de laquelle s'appuie le toit d'une maison, soit le dessus de la sablière, soit le grenier d'une maison. Disons donc : coucher sous les combles, et non sur les *ravalements* ; tu trouveras cet outil sur le dessus de la sablière, et non sur les *ravalements*.

Soliveau

Les grosses pièces de charpente qui, dans nos maisons, supportent les planchers sont des *poutres* ou des *solives*, non pas des *soliveaux*. Les soliveaux ne sont que de petites solives.

Plancher de bas, plancher de haut

Par *plancher*, il faut entendre, en français, l'assemblage de solives recouvert de planches, planchettes, etc., qui forme plate-forme sur l'aire d'un rez-de-chaussée ou qui sépare les étages d'une maison. La face supérieure de cet assemblage s'appelle non pas *plancher de bas*, mais *parquet*, lorsqu'elle est formée de planchettes étroites, dures et polies, et *plancher ordinaire*, ou *plancher tout court*, lorsqu'elle est formée de planches ordinaires jointives. On pourrait dire aussi *plancher d'en bas*. La surface horizontale qui constitue la partie supérieure d'une chambre, d'une salle, s'appelle *plafond*, non pas *plancher de haut*. On peut, toutefois, employer *plancher* pour *plafond*, quand le contexte indique clairement qu'il s'agit de la partie supérieure d'une chambre :

Et que ton corps goutteux, plein d'une ardeur guerrière,
Pour sauter au plancher fit deux pas en arrière.

(BOILEAU, *le Lutrin*.)

Le galant fait le mort, et du haut d'un plancher
Se pend la tête en bas.

(LAFONTAINE, *le Chat et le vieux Rat*.)

Boiserie

Le revêtement en bois des murs d'une pièce s'appelle *boiserie*, non pas *boisure*. Disons donc : Cette boiserie a besoin d'être peinte de nouveau, et non : Cette *boisure* a besoin d'être *repeinturée*.

Appartement

Le mot *appartement* se dit évidemment en France, comme chez nous, pour désigner une simple chambre, puisque Littré et Bescherelle recommandent de ne pas l'employer avec cette acception. Le mot consacré par le bon usage pour désigner une simple chambre est *pièce*, non pas *appartement*, qui signifie logement de plusieurs pièces. Disons donc : Je voudrais louer un logement, un appartement de quatre pièces, et non pas : Je voudrais louer un logement de quatre *appartements*.

Salon double

On donne, chez nous, le nom de *salon double* au salon composé de deux pièces communiquant ensemble par une large arcade ou par une large baie non cintrée. Cette appellation, paraît-il, n'est pas usitée en France. On pourrait dire *salon de deux pièces*, *double salon*, ou *salons en enfilade*.

Porte d'arche

Nous donnons le nom de *portes d'arche* aux portes de grande dimension (qu'elles soient cintrées ou non cintrées, brisées, à battants ou à coulisse, pleines ou vitrées) ou aux grandes ouvertures qui sont établies entre deux pièces d'une habitation. Cette appellation n'est pas française. Il faut dire : portes pliantes, portes à coulisse, arcades, baies, etc., selon le cas.

Living-room, living

Comme les Anglais, nous ménageons dans nos logements, surtout dans les maisons de ville, une pièce où la famille puisse se réunir, se tenir habituellement.

Les Français font de même depuis quelque temps, et, comme nous, ils donnent à cette pièce le nom de *living-room* (nous disons même *living* tout court), car ce terme anglais n'a pas encore d'équivalent dans le français courant ; mais ils font *living-room* féminin, tandis que nous faisons ce mot masculin.

Chez nous, on a proposé de désigner la *living-room* sous le nom de *vivoir*. Ce néologisme, formé à l'image de *fumoir*.

ne semble pas de bon aloi. Si le fumoir est la pièce où l'on se tient, où l'on se réunit pour fumer, la *living-room* est-elle bien une pièce où l'on se tienne, où l'on se réunisse pour vivre ? Quelques architectes de France ont traduit *living-room* par *chambre de famille* ou par *salle commune*. Cette traduction nous paraît mieux inspirée. S'il nous était permis d'imposer nos vues, nous recommanderions l'emploi de *salle de famille* comme équivalent de *living-room* ; d'abord, parce que nos campagnards donnent depuis longtemps le nom de *salle* à la chambre où la famille se tient habituellement ; ensuite, parce que le mot *salle* peut s'appliquer à la pièce où l'on se tient habituellement aussi bien qu'à celle où l'on prend ses repas ; enfin, parce que le nom de *salle de famille* exprime parfaitement et sans équivoque l'idée que contient l'anglais *living-room*. Au reste, c'est le terme que le *Larousse ménager illustré* (p. 656) propose pour dénommer la *living-room*.

Pantry

Nous employons souvent ce mot anglais pour désigner l'endroit de la maison où l'on serre les provisions, celui où l'on conserve les aliments, le lieu dans lequel on garde le linge de table et la vaisselle. Il faut dire *dépense*, *garde-manger* ou *office*, selon le cas. Ex. : Va donc porter les légumes dans la *dépense* ; — tu iras serrer ce gâteau dans le *garde-manger* ; — apporte-moi une des *serviettes* qui sont dans l'*office*.

Cabaneau, caveau, cavreau

Nous donnons le nom de *cabaneau*, *caveau* ou *cavreau* à la petite armoire qui a été pratiquée soit dans un mur, soit sous un escalier ou une fenêtre, soit entre le plancher des mansardes et le comble. C'est *petit placard* que nous devrions dire.

(Conservez ce feuillet. — A suivre.)

LE COMITÉ D'ÉTUDE
DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA.

CORRIGEONS-NOUS !

Coin à bois

Nos gens donnent le nom de *coin à bois* au réduit qui a été pratiqué sous l'escalier intérieur conduisant au grenier ou à l'étage supérieur de la maison, et dans lequel on dépose le bois destiné à chauffer le poêle ou le fourneau. Ce *coin à bois* est un bûcher. On peut aussi donner le nom de bûcher à la *boîte à bois*, à la *boîte au bois*.

Dado, beaverboard, burlap

Nous donnons le nom anglais de *dado* à certains revêtements de peu d'élévation qui garnissent les murs d'une pièce et au-dessus desquels on met généralement de la tapisserie. L'équivalent français de *dado* est *lambris d'appui* ou *lambris de demi-revêtement*. Disons donc : lambris d'appui en bois, en tuiles, en carton (non pas en *beaverboard*), en toile (non pas en *burlap*), etc. Quant aux *dados* de couleur qui imitent les véritables *dados*, ce sont des lambris d'appui feints ou de faux lambris d'appui.

Bras d'escalier

C'est à tort que nous donnons le nom de *bras d'escalier* tantôt à la balustrade qui borde un escalier, tantôt à la partie de cette balustrade qui sert d'appui à la main. Il faut dire *rampe* dans le premier cas et *main-courante* dans le second. Notons, en passant, qu'*escalier* est masculin.

Chantepleure, champleure, champlure, pompe, caduc

Chantepleure ne se dit pas en France du robinet d'une conduite d'eau ; encore moins *champlure* et *champlure*, qui ne sont que des déformations de *chantepleure*. En parlant de robinets, *chantepleure* n'est usité en français que pour désigner les robinets de tonneaux en perce. Au lieu de *chantepleure*, *champlure*, *champlure*, employons les termes *robinet de conduite d'eau*, ou *robinet tout court* si le contexte

le permet. Ex.: J'entends couler l'eau ; va donc fermer robinet (non pas la *chantepleure*).

Il ne faut pas, non plus, confondre une pompe avec un robinet de conduite d'eau, et ce serait parler improprement que de dire : Ferme la *pompe*, pour : Ferme le robinet.

Quelques-uns appellent même le robinet d'une conduite d'eau *la caduc*. C'est là une corruption des mots *l'aqueduc*, qui ne vaudraient d'ailleurs pas mieux que *la caduc* pour désigner ce robinet.

Chambre de toilette

Cette locution est française, mais, en France, on se sert généralement du terme de *cabinet de toilette* pour désigner la petite pièce où l'on va se laver, se coiffer, où l'on va faire sa toilette.

Armoire à coin

Nos gens donnent le nom d'*armoire à coin* à l'armoire de forme triangulaire qui se place dans une encoignure de chambre. En France, cette armoire s'appelle *encoignure*.

Lave-mains

Pour désigner le meuble de toilette garni des ustensiles nécessaires aux ablutions, on ne se sert plus du terme *lave-mains* dans la langue du bon usage. Ce terme a vieilli. On emploie le mot *lavabo*.

Bol, bassin

Le récipient de faïence, de porcelaine, de marbre, peu profond et à bords évasés et dont on se sert pour les ablutions, est une cuvette, non pas une *bol*. On lui donne quelquefois, chez nous, le nom de *bassin*. Évidemment, la cuvette est un bassin ; mais le terme *bassin* ne s'emploie pas absolument, en France, pour désigner la cuvette qui garnit le lavabo.

De même, le récipient d'un siège d'aisances est une cuvette, non pas une *bol*.

Planche des closets, couvert des closets

La planche mobile qui s'abat sur un siège d'aisances ou sur la cuvette d'un siège d'aisances s'appelle *abattant*.

Lit simple, couchette simple

Nous donnons le nom de *lit simple* ou de *couchette simple* au lit où une seule personne peut coucher. En France, on dit *petit lit*, ou *couchette* tout court. Un lit simple est un lit sans ornement.

Lit double, couchette double

Le lit où l'on peut coucher deux s'appelle en France *grand lit*, *lit de grandeur* ou *lit de deux personnes*, non pas *lit double*, ni *couchette double*. Dans le bon langage, le lit double est celui qu'on peut partager à volonté pour faire deux lits distincts ; ce sont les lits jumeaux.

Bède, banc-lit, baudet, sofa, crèche

Nous donnons le nom de *bède* et de *baudet* à un lit formé de deux châssis croisés en X, sur lesquels on a tendu des sangles, ou une toile. C'est *lit de sangle* qu'il faut dire.

Nous donnons aussi le nom de *bède*, de *sofa*, de *crèche* ou de *banc-lit* à un meuble qui sert de banc quand il est fermé et de lit quand il est ouvert. C'est une espèce de *canapé-lit*, qui a l'apparence d'un coffre quand il est fermé, d'un coffre qui serait surmonté d'un dossier et de deux accoudoirs comme l'étaient les bancs du treizième siècle. Notre meuble ne serait-il pas la bancasse des marins, la bancasse que les dictionnaires définissent : coffre servant de banc et de lit ? Il va sans dire que *crèche* peut s'employer métaphoriquement en parlant d'un mauvais lit, d'un grabat ; mais ce terme ne saurait désigner particulièrement notre espèce de canapé-lit.

Poteaux, pattes, pommeaux, harias de couchette

Une couchette, comme un lit, se compose de quatre pans : la tête, le pied et deux côtés. La couchette, comme le lit, est supportée, aux quatre coins des pans, par des pieds (non des *pattes*) ou par des colonnes ou des piliers (non des *poteaux*). Au haut des colonnes ou des piliers, se trouvent parfois des pommes ou pommettes (non des *pommeaux*) ; et sous les pieds, il y a généralement des roulettes (non des *harias*), ou des galets qui servent de roulettes.

Barres de couchette

Les pièces de bois ou de fer qui forment le fond du lit s'appellent *goberges* ou *barres d'enfonçures*. Les *goberges* sont de grandes barres qu'on place, au nombre de six ou sept, en travers du lit. Les *barres d'enfonçures*, beaucoup plus fortes, croisent les *goberges* et vont s'appuyer sur les traverses inférieures de la tête et du pied. On donne le nom d'*enfonçure* à l'ensemble de ces pièces.

Spring, spring-bed, pailleasse à spring

Nous nous servons de ces termes pour désigner certains sommiers de literie, munis d'un système de ressorts. Ces sommiers portent, en France, les noms de *sommiers élastiques* ou de *sommiers métalliques*.

Draps de laine

D'après les lexiques du bon usage, les draps (de lit) sont des pièces de toile, de fil ou de coton. Nos *draps de laine* sont des couvertures de laine.

Couverte

Couverte s'est employé autrefois en France avec le sens de couverture (de lit), même dans la langue littéraire. L'expression est restée dans la plupart des parlers provinciaux ; mais elle n'est plus usitée dans le français d'école, sauf en parlant des couvertures de lit qu'emploient les militaires en garnison ou en campagne. Disons donc : une couverture de laine, et non : une *couverte* de laine.

Trompeuse

Ce terme ne s'emploie pas en France pour désigner la couverture de parade qu'on étend sur un lit pour cacher les draps, etc. On se sert du mot *couvre-pied* ou du mot *couvre-lit*. Ex. : Un *couvre-lit* de guipure ; — un *couvre-pied* de soie.

(Conservez ce feuillet.— A suivre.)

CORRIGEONS-NOUS !

Catalogne, catalogne, catelone, catolone

Nous désignons sous ces noms divers les couvertures de lit que nos Canadiennes font au métier avec des retailles, avec toutes sortes de menus restes d'étoffes. Ex. : Couvrir avec une bonne *catalogne*. Ces mots de *catalogne*, *catalogne*, *catelone* sont originaires de France. Mais, là-bas, ils servent à désigner des couvertures de lit faites de laine. Comme le français de bonne compagnie n'a pas de vocable pour dénommer les couvertures que nos Canadiennes fabriquent avec des retailles, etc., nous pourrions faire usage du mot *catalogne* pour les désigner.

Confortable, conforteur, confiteur, douillette

Les Anglais donnent les noms de *comfortable* et de *comforter* à la couverture ouatée et piquée, ainsi qu'au couvre-pied fait avec du duvet. En français, c'est *courte-pointe* qu'il faut dire dans le premier cas, et *édredon*, dans le second.

Nos gens donnent le nom de *douillette* à l'édredon. Le mot *douillette* n'a pas ce sens en France ; il ne s'y dit que des pelisses moelleuses en soie ouatée.

Tête d'oreiller

Cette locution vicieuse est courante chez nous, comme dans les parlers populaires de France. Il faut dire : *taie d'oreiller*.

Menteuse, toilette d'oreiller, dessus d'oreiller

Nos gens donnent les noms de *menteuse*, de *toilette d'oreiller* de *dessus d'oreiller*, à la couverture qu'on jette sur un oreiller pour le cacher. Ces termes ne sont pas admis dans le vocabulaire français. D'ailleurs, cet article ne paraît pas en usage en France. Nous pourrions dire : *couvre-oreiller*, comme on dit : *couvre-lit*.

Ber

Ce mot a vieilli au sens de petit lit de tout jeune enfant ; il ne s'emploie plus que dans les parlers populaires, en Fran-

ce. Le terme consacré aujourd'hui par le bon usage est *berceau*.

Berçante, chaise berçante

Ces termes ne s'emploient pas en France pour désigner les chaises à oscillations sur lesquelles on peut se bercer. C'est *berceuse* ou *chaise berceuse* qu'il faut dire.

Bergère

Nous donnons le nom de *bergère* à un fauteuil dont les pieds sont supportés par des lames de bois recourbées, qui permettent de se bercer. C'est *berceuse* qu'il faut dire. La bergère, en France, est un large fauteuil dont le siège est garni d'un coussin moelleux, mais sur lequel il est impossible de se bercer.

Berce, berceau

Ces mots n'ont jamais été employés dans le bon langage de France pour désigner les lames de bois recourbées, les supports en forme d'arc qui sont à la base d'un berceau ou d'une chaise berceuse. Ces supports s'appellent *patins*.

Fournaise

Le mot *fournaise* se dit bien en France pour désigner un four incandescent, un four destiné à fondre les matières avec lesquelles on fait le verre, etc.; mais il ne s'y est jamais dit des appareils qui servent à chauffer les maisons, les appartements ou les pièces d'un logement. Ces appareils sont des calorifères, des chaudières ou des poêles. Les calorifères et les chaudières sont des appareils de grande dimension qui se placent en dehors des pièces à chauffer et qui sont destinés à réaliser un chauffage continu par l'air chaud, par la vapeur ou par l'eau chaude. Les poêles sont des appareils de petite dimension qui se placent dans les pièces ou les logements mêmes qu'on veut chauffer.

Petite fournaise

Les appareils de chauffage de petite dimension, à enveloppe métallique en forme de cylindre, de cloche, de tronc

de cône ou de tronc de pyramide, qui s'installent dans la pièce ou dans le logement même que l'on veut chauffer, portent chez nous le nom de *petites fournaïses*. Ces appareils de chauffage sont des poêles ou des poêles genre tortue.

Poêle

Le poêle est un appareil de chauffage qui se place dans la pièce ou l'appartement qu'on désire chauffer. Il peut servir en même temps à la cuisson des aliments, et il garde alors le nom de poêle si son principal usage est le chauffage de la pièce ou de l'appartement où il se trouve.

L'appareil qui se place dans une cuisine et qui sert uniquement ou principalement à cuire ou chauffer des mets est un fourneau. Nos *poêles à gaz* sont donc des fourneaux à gaz ; nos *poêles électriques*, des fourneaux électriques ; et nos *poêles à l'huile*, des fourneaux à pétrole.

En France, on donne le nom de *cuisinière* à l'appareil qui sert à la fois au chauffage du logement et à la cuisson des aliments. Mais nous croyons qu'il vaut mieux appeler cet appareil *poêle* ou *fourneau*, selon sa destination principale, à moins qu'il ne s'agisse d'en faire ressortir la double utilité ; et dans ce cas, nous recommandons l'emploi du terme *poêle-fourneau*, qui est usité aussi en France.

Ajoutons que nos *poêles* de cuisine qui fonctionnent, simultanément ou alternativement, au gaz et au charbon sont des fourneaux mixtes.

Poêle à deux ponts, à trois ponts

On donne, dans nos campagnes, le nom de *poêle à deux ponts* ou de *poêle à trois ponts* à un poêle à bois, de forme rectangulaire allongée et comprenant deux ou trois réceptacles superposés, c'est-à-dire un foyer et un four, ou un foyer et deux fours. Cet appareil de chauffage, qui sert chez nous à cuire ou chauffer les mets tout en chauffant le logement, semble inconnu en France.

Fourneau, poêle à fourneau

Le fourneau est un appareil servant à cuire ou à chauffer les mets. La partie d'un poêle qui est placée au-dessus ou

près du foyer et qui forme une caisse fermée où l'on puisse faire cuire des mets est un four, non pas un *fourneau*. Ainsi, on met cuire les gâteaux dans le four, non pas dans le *fourneau* d'un poêle. Il va de soi qu'on peut fort bien dire: mettre cuire un gâteau dans le fourneau, s'il s'agit d'un fourneau de cuisine et non d'un poêle.

Quant à notre *poêle à fourneau*, c'est un poêle ou un fourneau, selon sa destination principale, ou bien un poêle-fourneau. Il ne serait pas incorrect de dire *poêle à four*, mais cette appellation n'est pas usitée en France.

Pattes du poêle

Les supports d'un poêle, d'un fourneau, sont des pieds, non pas des *pattes*. C'est parler incorrectement que de dire: Le chat est couché entre les *pattes* du poêle.

Palette, bavette (du poêle)

Nos gens donnent le nom de *palette* ou de *bavette* à la tablette qui est placée à la bouche du foyer d'un poêle, ou d'un fourneau, et celui de *palette* à la tablette qui est placée à la bouche du four d'un fourneau ou d'un poêle-fourneau. Les termes *palette* et *bavette* ne s'emploient pas avec ces acceptions, dans la langue du bon usage.

Plaque, rond (de poêle)

Dans les fourneaux de cuisine et les poêles, les pièces de métal avec lesquelles se ferment les trous circulaires qui sont ménagés dans la plaque établie au-dessus du foyer et qui servent à mettre le fond des vases en contact immédiat avec le feu, ne portent pas, en bon français, le nom de *plaques* ou de *ronds*, mais celui de *rondelles*. Ces rondelles sont dites *rondelles concentriques* quand elle s'emboîtent les unes dans les autres et qu'on peut les enlever en tout ou en partie de manière à obtenir des trous de diamètres différents.

(Conservez ce feuillet.— A suivre.)